



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II
AU NOUVEL AMBASSADEUR DU JAPON
PRÈS LE SAINT-SIÈGE À L'OCCASION
DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE***

Vendredi 30 mai 2003

Monsieur l'Ambassadeur,

1. Il m'est agréable d'accueillir Votre Excellence à l'occasion de la présentation des Lettres qui L'accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Japon près le Saint-Siège.

Je vous remercie pour les salutations déférentes que vous m'avez transmises de la part de Sa Majesté l'Empereur Akihito. Je vous saurais gré d'exprimer en retour à Sa Majesté les souhaits cordiaux que je forme pour Elle et pour toute la famille impériale. Mes vœux rejoignent aussi les membres du gouvernement et tout le peuple japonais, souhaitant qu'ils poursuivent sans relâche leurs efforts courageux en vue d'édifier une nation toujours plus unie et plus solidaire, attentive à la personne humaine, qui est le centre de toute société, et à sa dignité. Mes vœux vont en particulier aux blessés du récent tremblement de terre.

2. J'ai été sensible aux aimables paroles que vous m'avez adressées. Elles témoignent de l'attention que votre pays porte au développement de relations actives et fructueuses avec le Saint-Siège. Vous rappelez, Monsieur l'Ambassadeur, combien votre nation demeure attachée à servir la cause de la paix. La situation internationale actuelle, marquée par un regain de tension en divers points de la planète et par la recrudescence d'actions terroristes, reste préoccupante. Cependant, cette conjoncture ne doit pas entamer la détermination de tous ceux qui sont déjà engagés dans la recherche de solutions pacifiques pour résoudre les conflits. Pour que soit apportée une contribution significative à la sécurité et à la stabilité internationales, il importe que les nations puissent manifester toujours plus clairement leur volonté effective d'être partie prenante dans un processus commun de réduction des tensions et des menaces de guerre.

Les efforts concernant notamment l'élimination progressive, équilibrée et contrôlée des armes de destruction massive, ainsi que la non-prolifération et le désarmement nucléaires, doivent être poursuivis; ainsi, les conditions de la sécurité des peuples et de la préservation de l'ensemble de la création seront toujours davantage assurées.

Il appartient aussi à la Communauté internationale de se mobiliser en permanence pour que, au niveau mondial comme sur le plan régional, les mesures appropriées soient prises pour prévenir les agressions potentielles, sans que ces mesures ne nuisent aux besoins fondamentaux des populations civiles concernées, les conduisant parfois à la misère et au désespoir. Je ne doute pas qu'une volonté politique concertée et qu'une réflexion éthique éclairée permettront aux nations d'être les protagonistes d'une véritable culture de la paix, fondée sur le respect de la vie humaine et le primat du droit dans sa dimension de justice et d'équité, et orientée vers la construction patiente de la coexistence pacifique entre les nations et vers la promotion du bien commun.

3. Le Japon, Monsieur l'Ambassadeur, est riche de ses traditions religieuses et philosophiques, qui contiennent des ressources spirituelles capables de stimuler de manière efficace cet ardent désir de travailler à la paix et à la réconciliation entre les communautés humaines et entre les personnes. Votre pays demeure aussi, à travers la vision douloureuse d'Hiroshima et de Nagasaki, un témoin vivant des drames du vingtième siècle, invitant chacun à redire à la suite du Pape Paul VI: «Plus jamais la guerre !»; car cette dernière met en danger l'avenir même de l'humanité (Cf. Paul VI, *Allocution à l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies*, 4 octobre 1965, n. 5). Je souhaite que votre pays s'attache sans relâche à mettre ces hautes valeurs au service de la paix dans la région et dans le monde. Et, comme je le rappelais dans le *Message pour la Journée mondiale de la Paix 2003*, «la question de la paix ne peut pas être séparée de celle de la dignité humaine et des droits humains» (n. 6).

4. Les efforts consentis par le Japon, en particulier dans les domaines de la coopération économique avec les pays de l'Asie, ainsi que les programmes d'aide mis en place pour soutenir financièrement les pays pauvres afin qu'ils deviennent acteurs de leur propre développement, soulignent également la part active que votre pays souhaite prendre dans la promotion des peuples.

Dans cette perspective, on doit aussi souligner la réflexion menée par votre pays sur les problèmes de l'environnement et sur la place de l'homme dans la création. Il faut souhaiter que l'Exposition internationale d'Aïchi, qui se déroulera en 2005, permette aux nombreuses nations participantes de débattre sereinement des solutions concrètes à apporter aux problèmes liés, entre autres, à la protection de l'environnement et à la gestion des ressources naturelles. Prendre soin de la création est un devoir moral pour tous les hommes, car c'est la volonté du Créateur que l'homme se montre digne de sa vocation, en gérant la nature non comme un exploitateur impitoyable mais comme un administrateur responsable (cf. Encyclique *Redemptor hominis*, n.

15). C'est aussi laisser aux générations futures une terre habitable.

5. Permettez-moi, Monsieur l'Ambassadeur, d'adresser, par votre intermédiaire, mes salutations affectueuses aux Évêques et à la communauté catholique de votre pays. L'Église catholique, bien que peu nombreuse, garde le souci constant de proposer aux jeunes générations de Japonais, en particulier à travers l'éducation intégrale dispensée dans les établissements scolaires et dans les Universités, une contribution efficace à leur croissance humaine, spirituelle, morale et civique, qui les prépare à prendre une part active à la vie de la nation. Les écoles jouent également un rôle non négligeable en ce qui concerne l'évangélisation, «inculturant la foi, enseignant l'ouverture et le respect, et promouvant la compréhension religieuse» (Exhortation apostolique post-synodale *Ecclesia in Asia*, n. 37).

L'Église veut aussi accueillir les nombreux immigrants qui viennent chercher au Japon travail, dignité et espérance. Avec tous les hommes de bonne volonté, elle entend lutter contre les phénomènes de discrimination et d'exclusion, qui marginalisent les plus faibles et qui minent les relations entre les hommes. Par cet engagement, elle veut encourager toutes les composantes de la nation japonaise à s'interroger sur le sens de la vie et du destin de l'homme, en invitant chacun à bâtir de manière responsable une société de fraternité et d'équité, dont les valeurs sont appelées à s'exprimer notamment par l'établissement d'une justice pénale qui soit toujours plus conforme à la dignité de l'homme (cf. *Appel de la Conférence épiscopale du Japon à Monsieur Kokichi Shimoinaba, Ministre de la Justice, 21 novembre 1997*). J'invite avec affection les catholiques à être de fervents artisans de la paix et de la charité, fermement unis autour de leurs pasteurs, travaillant à une rencontre toujours plus féconde entre la foi et la culture japonaise.

6. Alors que vous inaugurez votre mission, je vous offre mes vœux cordiaux pour la noble tâche qui vous attend. Soyez assuré que vous trouverez ici, auprès de mes collaborateurs, l'accueil attentif et compréhensif dont vous pourrez avoir besoin.

J'invoque de grand cœur sur Sa Majesté l'Empereur Akihito, sur la famille impériale, sur le peuple japonais et sur ses dirigeants, sur Votre Excellence et ses proches, ainsi que sur le personnel de l'Ambassade, l'abondance des Bienfaits divins.

* *Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, vol. XXVI, 1, p.853-856.

L'Osservatore Romano 30-31.5.2003 p.5.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.23 p.6.

La Documentation catholique, n. 2301 pp.956-957.

© Copyright 2003 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana